

## ***Rhinocéros tué à Thoiry : «Les parcs animaliers doivent recruter des vigiles armés»***



Vince, un rhinocéros de 4 ans, a été abattu de trois balles dans la tête pour sa corne, dans la nuit de lundi à mardi. Une première dans un zoo en Europe.

L'association écologiste Robin des bois a publié un bulletin d'analyses sur le braconnage et la contrebande d'animaux. Le président de l'ONG se montre particulièrement inquiet de l'ampleur du phénomène qui touche de nombreuses espèces.

### ***Cet acte de braconnage au sein d'un zoo français est-il inédit ?***

Il y a six ans, une vague importante de vols de cornes ou d'objets d'antiquité à base de corne de rhinocéros a eu lieu dans des musées et salles de ventes en Europe. Mais c'est la première fois que l'on tue un rhinocéros à l'intérieur d'un zoo pour récupérer sa corne.

### ***Qui peut être à l'origine d'une telle opération ?***

On a de toute évidence affaire à une filière de braconnage organisée qui a agi le jour de fermeture du zoo, utilisé un fusil sans doute équipé d'un silencieux et qui connaissait les horaires de relève des soigneurs. Ces gens-là travaillent sur commande. Ils ont dû photographier au préalable les rhinocéros et savaient à l'avance à qui revendre les cornes qu'ils vont expédier dans une valise ou un conteneur au Viêt Nam ou en Chine. Là-bas, le produit peut être revendu jusqu'à 100 000 € le kilo.

«Certains procèdent au décornage préventif, mais cette mesure a ses limites»,  
Kacky Bonnemains

### ***Comment les zoos peuvent-ils se protéger ?***

Les 200 rhinocéros exposés en Europe constituent une cible pour ces filières qui ont sans doute déjà effectué des repérages dans d'autres zoos. Face à ces braconniers qui n'hésitent pas à s'introduire avec un fusil dans l'enceinte d'un zoo, il faut d'urgence que les parcs animaliers recrutent des vigiles armés. Certains parcs procèdent au décornage préventif des rhinocéros, mais cette mesure a ses limites. Car lorsque la corne repousse, même si elle n'est pas très grosse, les braconniers reviennent pour la récupérer.

### ***Le braconnage d'espèces sauvages est-il répandu dans les zoos européens ?***

Malheureusement, oui. Dix-sept singes rarissimes ont été dérobés en mai 2015 au zoo de Beauval et n'ont jamais été retrouvés. A l'unité, chacun d'entre eux pouvait être revendu à des collectionneurs 3 000 à 4 000 €. Beaucoup d'oiseaux rares ont aussi été volés dans des animaleries. En novembre 2015, un dragon de Komodo, une sorte de gros varan rarissime, avait été dérobé à la Ferme aux crocodiles à Pierrelatte (Drôme), l'animal pouvant être revendu jusqu'à 20 000 € au marché noir (NDLR : il a depuis été retrouvé mort). Récemment, un manchot a été volé dans un zoo en Allemagne. Et l'an dernier, outre-Rhin, des zoos ont déploré le vol de perroquets, de ouistitis, d'un python royal, de bébés kangourous, d'un flamant rose et de treize lémuriens qui font l'objet d'une grande demande dans les pays d'Europe de l'Est pour servir d'animaux de compagnie.

<http://www.leparisien.fr/societe/rhinoceros-tue-a-thoiry-les-parcs-animaliers-doivent-recruter-des-vigiles-armes-08-03-2017-6742497.php>

<http://www.courrierinternational.com/article/france-rhinoceros-tue-thoiry-un-avertissement-pour-les-zoos-du-monde-entier>